

CAP – EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE

OPTION : PRODUITS ALIMENTAIRES

Formation sur 2 Ans

Examen sous forme de contrôle en cours de formation.

Stages en entreprise : 16 semaines réparties sur les deux années de formation.

Possibilité de poursuivre vers une 1^{ère} BAC.PRO.

QUALITES REQUISES

Aimer les contacts avec les clients
Être soigneux et organisé
Avoir le sens des responsabilités.

Tu es dynamique et aimes travailler en équipe
Tu as le sens de l'écoute et du service....



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclue la vente. Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle.
- Il participe à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, et, le cas échéant, à leur expédition.
- L'option « produits alimentaires » permet de travailler dans les commerces alimentaires de détail et chez les grossistes de produits frais ou secs. L'employé informe les clients sur la fabrication et la composition des produits et les conseille. Après avoir éventuellement pesé, coupé ou tranché les denrées, il réalise la vente elle-même. Il surveille l'état des réserves et des chambres froides ainsi que l'état marchand des rayons et nettoie les équipements, le matériel et l'espace de vente. Il procède au comptage des produits en vue de l'inventaire et des achats à effectuer.

LYCEE PROFESSIONNELHOTELIER ☎ 04 79 72 86 13 📠 04 79 72 82 65

ce.0730012s@ac-grenoble.fr

Site : <http://www.ac-grenoble.fr/lycee/hotelier.challesleseaux>